

Démarche : Nouvelle demande d'allocation aux fonds de prévoyance militaire et aéronautique en qualité d'ascendant d'un militaire décédé

Organisme : Service invalidité et risques professionnels, Direction des gestions

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Aux termes des dispositions des articles D4123-3 et R4123-14 du code de la défense, les ayants causes des militaires décédés peuvent se voir attribuer une allocation par le fonds de prévoyance militaire ou le fonds de prévoyance de l'aéronautique lorsque le décès du militaire est reconnu imputable au service ou en relation avec celui-ci.

Adresse postale

Adresse de résidence.

Adresse de courrier électronique

Téléphone

Lien de parenté

Lien de parenté avec le militaire décédé.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

Nom et prénom du militaire décédé

Nouvelle demande d'allocation aux fonds de prévoyance militaire et aéronautique en qualité d'auteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du livret de famille complet

Merci de fournir une copie de votre livret de famille complet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis d'imposition

Merci de fournir votre dernier avis d'imposition

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'identité bancaire

Merci de fournir un relevé d'identité bancaire mentionnant vos coordonnées au format IBAN.

Données personnelles

Les informations recueillies ici font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations en qualité de responsable de traitement (ci-après désignée Caisse des Dépôts) pour la finalité suivante : liquider les droits à invalidité et à compensation du handicap. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vos données ne seront transmises qu'aux personnes habilitées par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés. Ce traitement ne donne lieu à aucun transfert hors de l'Union Européenne. Vos données sont conservées selon les modalités suivantes :

Le contrat d'un ayant-cause (1) est à conserver 10 ans après le décès de l'auteur et jusqu'à 105 ans après sa naissance ;

Le contrat d'un auteur est à conserver 10 ans après son décès, jusqu'à 105 ans après sa naissance et tant qu'un contrat d'un ayant-cause est encore conservé ;

Les données propres de l'auteur sont à conserver tant qu'il reste un contrat conservé rattaché à ce dernier.

Les informations recueillies qui seraient signalées avec un astérisque sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier.

Conformément à la réglementation Informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement de vos données ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès.

Pour exercer vos droits Informatique et libertés, vous pouvez vous adresser à mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse suivante :

Caisse des Dépôts - Données personnelles

Etablissement de Bordeaux

6, place des citernes

33059 BORDEAUX CEDEX.

Pour certaines demandes de droits, la fourniture d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport), peut être sollicitée.

Nous vous invitons à consulter notre Politique de protection des données à caractère personnel à l'adresse suivante : <https://www.caissedesdepots.fr/donnees-personnelles-et-cookies/notice-information-gestion-des-retraites> . Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos Données à Caractère Personnel par la Caisse des Dépôts, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l'adresse <http://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donnees-personnelles>